

Objet : Animation des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) Baronnies provençales 26 et 05

- Vu la délibération n° 2014-10-02 du Comité Syndical du 24 octobre 2014, actant la candidature du territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales au portage d'un PAEC,

La Présidente expose :

Le Parc naturel régional est porteur de 2 Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC). Ces PAEC permettent la mise en œuvre des contractualisations ciblées avec les agriculteurs pour des pratiques favorables à la biodiversité, la préservation des paysages et la qualité de l'eau.

Ces PAEC représentent des engagements potentiels de contrats pour 500 000 € à 1 200 000 € sur une période de 5 ans.

De 2014 à 2016, les projets ont été élaborés en interne par les chargées de mission Agriculture et Environnement – Gestion de l'Espace. L'animation a ensuite été associée à l'animation du site Natura2000 « Baronnies – Gorges de l'Eygues » pour 2015. En 2016, l'animation des dispositifs PAEC a été étendue au-delà du périmètre du site Natura2000.

Pour 2017, la Présidente propose de dégager un temps partiel de 0,2 ETP pour mener cette mission d'animation qui consiste, notamment, à la mise en œuvre d'un comité de pilotage annuel, à l'accompagnement des partenaires pour favoriser la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) et à suivre le projet (avancement des contractualisations, points annuels, évaluation du dispositif).

En complément à cette animation du territoire, des partenariats avec la Chambre d'Agriculture de la Drôme et l'Association Départementale d'Economie Montagnarde (ADEM) ont été engagés en 2015. Pour les nouvelles contractualisations à venir, et notamment le travail de sensibilisation des agriculteurs et d'accompagnement à la mise en œuvre de plan de gestion pastoraux, il est proposé de poursuivre ces partenariats sur 2017.

Afin de mener à bien ces missions, la Présidente propose de retenir le budget et plan de financement prévisionnels suivant :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Salaire chargé pour l'animation du programme (0,2 ETP)	8 500 €	Etat – Régions	4 050,24 €
Salaire chargé sur 5 jours – Chargé de mission Agriculture pour la coordination	1 300 €		
Frais de déplacements	400 €		
Coût indirect (15% salaire chargé)	1 470 €		
Outils de communication	3 000 €		
Prestation de la Chambre d'Agriculture de la Drôme par convention	9 144 €	Europe – Programme Leader (FEADER)	16 200,96 €
Prestation de l'ADEM (par convention)	1 500 €	Autofinancement (20%)	5 062,80 €
Montant total	25 314 €	Montant total	25 314 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le budget et le plan de financement prévisionnels
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ